

# Guide pratique à l'usage des futurs étudiants:



# Bien préparer ses études supérieures

**Informations sociales  
et administratives**

# ➤ Budget

**Les 3 grands postes de dépenses du budget d'un étudiant :**

- **LE LOGEMENT** : loyer, caution, assurance...
  - **LES INSCRIPTIONS** : scolarité, contribution étudiante...
  - **LE QUOTIDIEN** : transport, nourriture, fournitures scolaires....
- ❖ Conseil: Discutez en famille du financement d'un projet réalisable et trouver un job d'été avant la rentrée universitaire





# ▶ Les aides financières

# Ce à quoi peut prétendre un étudiant :

- **Les Bourses de l'Enseignement Supérieur sur critères sociaux (gratuité des frais d'inscription et de la Contribution Etudiante).**
- **Les aides spécifiques** : l'aide annuelle et l'aide ponctuelle du CROUS destiné à apporter une aide à l'étudiant rencontrant des difficultés particulières( sur évaluation sociale).
- **Les prêts étudiants.**
- **Les autres aides (Ministères Santé, Agriculture, Urbanisme...)**  
[www.aress.regioncentre.fr](http://www.aress.regioncentre.fr)
- **Les étudiants inscrits dans une formation sociale ou sanitaire relèvent de la compétence des conseils régionaux**



# ORLEANS-TOURS

- [LE CROUS](#)
- [BOURSES](#)
- [LOGEMENT](#)
- [RESTAURATION](#)
- [ACTION SOCIALE/SANTÉ](#)
- [CULTURE](#)
- [INTERNATIONAL](#)

## À LA UNE

**Étudiants,**  
**une bourse, un logement :**  
**est maintenant !**



Faites votre demande du 15 janvier au 31 mai 2018  
sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

[Journées Portes Ouvertes >](#)

[Nos logements >](#)



[RECHARGER SON COMPTE POUR SE RESTAURER >](#)

[PAYER SON LOYER EN LIGNE >](#)

[FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT TEMPORAIRE >](#)

# Le Dossier.Social.Etudiant

- Demande de bourse de l'enseignement supérieur

Connexion sur le site du  
**Messervices.etudiants.gouv.fr**  
entre le 15 janvier et le 31 mai

**Le D.S.E (bourse) doit être constitué chaque année via internet**

# LES BOURSES

° **Revenu Brut Global** figurant sur l'avis d'imposition 2017 (**revenus perçus en 2016**)

° le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille

° l'éloignement du lieu d'études.

**RIB au nom de l'étudiant**

# La révision des revenus n'est possible que lorsqu'il y a diminution notable et durable des revenus dans le cadre d'un des cas suivants :

- ▶ Décès, Retraite, Chômage, Maladie
- ▶ Divorce (après obtention de l'ordonnance de non conciliation ou du jugement)
- ▶ Mise en disponibilité, travail en temps partiel, réduction du temps de travail, congé sans traitement
- ▶ Situation de surendettement auprès de la banque de France, de faillite, de dépôt de bilan ou de baisse de revenus consécutive à une catastrophe naturelle.

Si votre cas entre dans une de ces situations ,  
fournir les **justificatifs**.

Versement mensuel sur 10 mois  
de septembre à juin en fonction  
de l'échelon de **0bis à 7.**  
soit annuellement de **1009 à**  
**5551 euros**

## LES DIFFERENTS ECHELONS DE BOURSE

- ▶ Echelon 0 bis: 100,90 euros par mois
- ▶ Echelon 1 : 166,90 euros par mois
- ▶ Echelon 2 : 251,30 euros par mois
- ▶ Echelon 3 : 321,80 euros par mois
- ▶ Echelon 4 : 392,40 euros par mois
- ▶ Echelon 5 : 450,50 euros par mois
- ▶ Echelon 6 : 477,80 euros par mois
- ▶ Echelon 7: 555,10 euros par mois

# Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens!!

**Le non respect des  
obligations entraîne la  
suspension et / ou le  
reversement des sommes  
indûment perçues**

les Crous

# Étudiants, une bourse, un logement : c'est maintenant !



> GUIDE  
DU DOSSIER  
SOCIAL  
ÉTUDIANT  
2018/2019



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

[etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)



# ▶ Le logement étudiant



Je fais mon DSE

# Je me connecte à partir du 19 février

## <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>



Crouslogement

## Trouver un logement dans une résidence universitaire

Identification

Vous êtes ici : Accueil

### MON LOGEMENT CROUS POUR LA RENTRÉE 2018 / 2019



Vous pourrez déposer vos demandes de logement pour l'année universitaire 2018-2019 sur ce site à partir du 19 Février 2018.  
Votre demande DSE devra être déposée auparavant.

### MON LOGEMENT CROUS POUR CETTE ANNÉE



Je cherche à me loger dès maintenant en résidence Crous (stage, alternance, etc.).  
Attention : fin de bail au plus tard le 31 août 2018.

Suivre mes demandes

Réserver un logement



#### Visale la caution locative

Le service Action Logement qui connecte emploi et logement



#### Mon logement chez un particulier

Je recherche un logement étudiants proposé par un particulier.



#### Caution locative étudiante

Demandez votre caution locative étudiante



#### Mon logement Crous pour un court séjour

Je cherche à me loger pour un week-end ou un court séjour (durée inférieure à un mois) dans un logement Crous sur toute la France toute l'année.

# Le logement étudiant

Tout étudiant peut faire une demande, même les étudiants non boursiers.

A noter : Bien que la priorité soit donnée aux étudiants boursiers lors du tour logement, il est important que les étudiants qui souhaitent demander un logement en résidence universitaire constituent un D.S.E.

Dans notre académie, 30% des étudiants logés ne sont pas boursiers.

# **Demande de logement universitaire**

Après constitution DSE

**Site [trouverunlogement.lescrous.fr](http://trouverunlogement.lescrous.fr)**

**À compter du 19 février**

**2 vœux par secteur**

**3 secteurs max**

Réponse fin juin / début juillet

- Ouverture du service à partir du 19 Février 2018. Vœux modifiables jusqu'à une semaine avant le 1<sup>er</sup> tour de logement (Mi Juin).
- Visiter virtuellement les logements (Sites internet des CROUS), en choisir 6 dans 3 secteurs (villes) différents.

# la nouvelle procédure de demande de logement

- ▶ Nouveau: l'étudiant pourra modifier lui-même ses vœux de logement jusqu'à 7 jours avant le tour logement le 25 juin.
- ▶ Important: l'étudiant devra avoir un dossier social étudiant valide (donc pas en attente) pour pouvoir passer au tour logement.

L'étudiant peut s'en assurer en vérifiant sa **notification conditionnelle de bourse.**

- ▶ D.S.E valide + demande de logement

= demande de logement prise en compte au tour logement

# la nouvelle procédure de demande de logement

## Le calendrier :

- ▶ Fermeture de «trouverunlogement» (l'étudiant ne pourra plus modifier ses choix) : **dimanche 17 juin 2018 à minuit**
- ▶ Tour de logement (et envoi des mails et SMS) :  
**lundi 25 juin 2018**
- ▶ Date limite de réservation :  
**dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 à minuit**
- ▶ Ouverture de de «trouverunlogement» pour l'offre résiduelle : **mardi 3 juillet 2018**

# L'offre de logement du Crous d'Orléans-Tours

- ▶ Le parc du Crous est composé de logements de type et de taille différents.
- ▶ •Chambre meublée, chambre meublée avec salle de bain, studio, T1, colocation (T1 bis, T2, T3)
- ▶ •Visites virtuelles sur

[www.crous-orleans-tours.fr](http://www.crous-orleans-tours.fr)

- ▶ •Un accueil privilégié est proposé aux nouveaux étudiants pour les **aider à s'intégrer et à réussir leurs études**

# D'autres moyens de se loger:

ÉTUDIANTS, POUR TROUVER UN LOGEMENT

TOUT EST SUR **LOKAVIZ.FR**



[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

Portail de logements privés,  
réservé aux étudiants

# LES AIDES AU LOGEMENT

.....  
**Vous louez un logement chez un particulier,  
dans un foyer ou en résidence universitaire**

**Selon la nature du logement et votre situation  
familiale,**

**la CAF du lieu de résidence propose aux  
étudiants une aide au logement**

*La demande se fait au moment de l'entrée dans les lieux au  
nom de l'étudiant.*

**Pour bénéficier des aides au logement,  
plusieurs conditions :**

---

- ne pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire du logement
  - être titulaire du bail
  - seules les ressources de l'étudiant sont prises en compte
  - s'acquitter d'une charge de logement (loyer ou redevance)
  - résider dans un logement décent avec un minimum de confort.
-



- Les demandes sont à effectuer sur le site Internet de la CAF du lieu de résidence de l'étudiant dès signature du bail.
- L'ouverture des droits débute à la date de connexion (pas d'effet rétroactif).
- L'aide au logement n'intervient qu'au 2<sup>ème</sup> mois de loyer.

**ATTENTION : ces aides ne peuvent pas être cumulées avec les différentes Prestations Familiales perçues par les parents.**

Renseignements, simulation de droit et demande de dossier

CONTACTEZ VOTRE CAF: [www.caf.fr](http://www.caf.fr)





## AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT, TOUT SE PASSE SUR

*Simulation, demande et suivi du dossier en ligne*

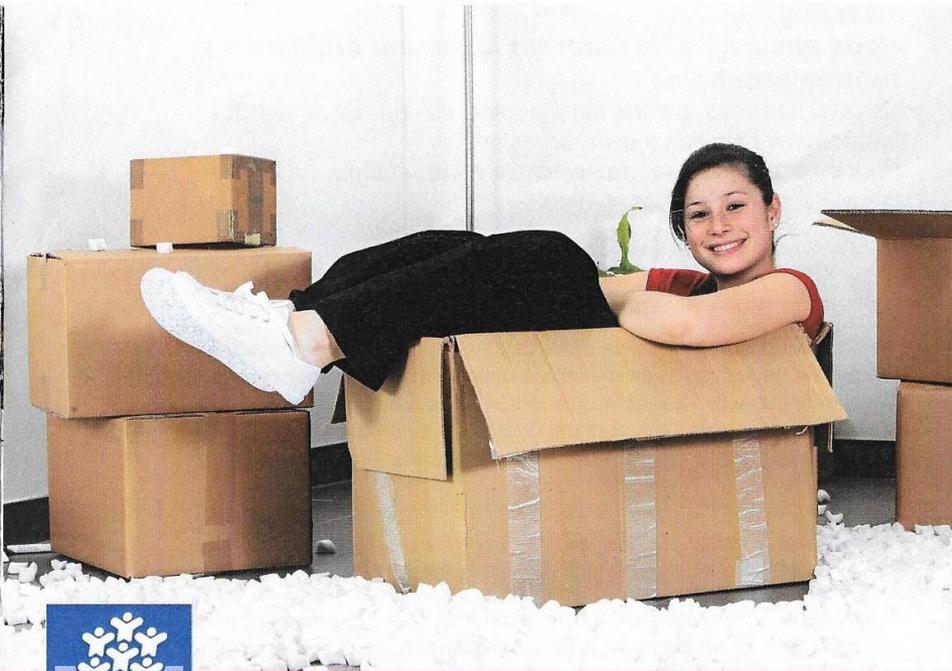


CAF D'EURE ET LOIR  
TSA 32204  
18931 BOURGES CEDEX 9  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



0 810 25 28 10 Service 0,06 € / min  
+ prix appel

Edition Caf d'Eure-et-Loir - novembre 2016



# Un logement étudiant à la prochaine rentrée ?

## **Vous envisagez de louer un logement étudiant à la rentrée prochaine ?**

Ce fascicule vous apporte les réponses aux questions les plus fréquemment posées à cette occasion.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou la page Facebook « Caf étudiants ».

### **Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une aide au logement étudiant ?**

- Vous devez être titulaire de votre bail (sauf mineurs non émancipés).
- Vous ne devez pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire du logement.
- Vous devez avoir des ressources inférieures à un certain montant.
- Vous devez vous acquitter d'une charge de logement.
- Vous devez résider dans un logement décent avec un confort minimum.

### **Quel impact sur les droits Caf de mes parents ?**

Si vous avez moins de 25 ans, vous pouvez bénéficier de cette aide à titre personnel, mais vos parents ne recevront plus les prestations familiales vous concernant. (Par exemple, s'ils bénéficient d'allocations familiales, d'une aide au logement ou du Rsa, vous ne serez plus pris en compte pour le calcul de ces prestations.)

Aussi, avant de faire votre demande, comparez ce que vous pourrez toucher et ce que vos parents perdront.

### **Quel impact sur les impôts de mes parents ?**

Les droits Caf sont sans incidence sur l'imposition de vos parents. Vous pouvez continuer à être rattaché fiscalement à vos parents.

### **Quand dois-je faire ma demande d'aide au logement ?**

Vous pouvez entamer les démarches dès que le logement a été trouvé (signature du bail et remise des clés). Mais vous pouvez dès à présent faire des simulations sur [caf.fr](http://caf.fr) pour estimer le montant de votre aide et préparer votre budget.

### **Je vais être apprenti. Ai-je droit à l'aide au logement étudiant ?**

En tant qu'apprenti, vous êtes considéré comme salarié. Vous ne pouvez pas prétendre à l'aide au logement étudiant mais vous pouvez percevoir une aide au logement, si vos ressources ne dépassent pas un certain montant, appelé plafond de ressources.

## Aide au logement étudiant Tout se passe sur [caf.fr](http://caf.fr)

1

### **SIMULATION** 📱 🤖

Le simulateur me permet ...

- de calculer mes aides au logement étudiant...
- de déterminer mon budget...
- et de m'aider à choisir un logement !

2

### **DEMANDE** ✅

Je fais ma demande sur [caf.fr](http://caf.fr) juste après mon emménagement.

- J'en profite pour donner à la Caf mon n° de portable.
- Il me permet de recevoir par SMS mon mot de passe dès la fin de ma demande !

3

### **APPLI MOBILE** 👁️ 👁️

Avec l'appli, je sais si mon dossier est en cours de traitement ...

- je reçois la confirmation de mon droit ...
- ... et je m'informe de mes prochaines dates de versement !

4

### **1<sup>ER</sup> VERSEMENT** 🤝

Entre ma demande et mon premier versement il faut compter généralement 2 mois.

- Par exemple si je fais ma demande en ligne en septembre, mon droit sera ouvert en octobre et je recevrai mon premier paiement début novembre.



# Aides au cautionnement locatif pour les futurs étudiants dépourvus de garants

Visale est un service de cautionnement entièrement **gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans** (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement) en recherche de logement dans le parc privé ou dans certaines résidences universitaires.

> Vérifiez votre éligibilité sur [www.visale.fr](http://www.visale.fr)



La garantie Loca-Pass est également gratuite et valable pour une durée de 3 ans ouverte aux étudiants de moins de 30 ans.

> Rendez-vous sur <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-loca-pass>

\*Conditions d'éligibilité complètes sur [www.visale.fr](http://www.visale.fr) ou sur [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)  
(Dès la rentrée 2018, le dispositif Visale sera généralisé)

## La Clé

La clé est une caution locative pour tous les étudiants non éligibles aux deux autres garanties ci-dessus (l'étudiant cotise à La Clé l'équivalent de 1,5% du loyers)



# ► La sécurité sociale

La sécurité sociale étudiante est un  
régime d'assurance maladie  
obligatoire

**Dès sept18 : régime général**

**Cotisation : Gratuité pour tous**

**Contribution vie étudiante de  
60€ (licence) à 120€ (master)  
pour non boursier**



# ► Les mutuelles étudiantes

# LES MUTUELLES ETUDIANTES

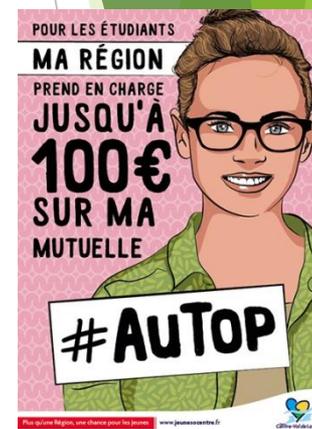
Si la complémentaire santé des parents ne couvre plus l'étudiant, l'adhésion à une mutuelle étudiante est facultative mais recommandée

## En Région Centre :

- ▶ LMDE
- ▶ SMECO

**Pour les boursiers échelon 4, 5 et 6, possibilité d'aide de la Région : montant jusqu'à 100 euros.**

[www.jeunesocentre.fr](http://www.jeunesocentre.fr)



# AIDE POUR LE TRANSPORT



La SNCF pratique des tarifs spéciaux pour les jeunes à travers diverses cartes de transport.

De même, il existe des tarifs étudiants pour les bus ou tram urbains.

RENSEIGNEZ-VOUS aux guichets SNCF

► [www.sncf.com/centre](http://www.sncf.com/centre)



<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/>



Rejoins la communauté!  
**Jeunes0centre.fr**  
f t i y #AUTOP

## Le budget de septembre à prévoir :

- ❖ Premier loyer à payer
- ❖ Dépôt de garantie
- ❖ Assurance logement
- ❖ Ouverture compteur électricité
- ❖ **pour les non- boursiers :**
  - paiement de la Contribution Etudiante et de l'inscription universitaire
- ❖ Achats de livres ou autres fournitures scolaires
- ❖ Achats des cartes de transport
- ❖ **Pas d'aide au logement le premier mois d'entrée dans le logement**

**! Paiement de la bourse début octobre...**

**Pour tous renseignements :**

**lycée Jehan de Beauce**  
**02 37 18 78 00**

**Madame LUCAS**  
**Madame LEFEVRE**  
**Secrétaires Scolarité**

**Madame FESSARD**  
**Assistante Sociale**  
**tous les jours au lycée sauf le mardi**

## Sites à consulter :

[Etudiant.gouv.fr](http://Etudiant.gouv.fr)

(le nouveau portail de la vie étudiante)

[Trouverunlogement.lescrous.fr](http://Trouverunlogement.lescrous.fr)

[www.crous-orleans-tours.fr](http://www.crous-orleans-tours.fr)

**CAF :** [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

[www.jeunesocentre.fr](http://www.jeunesocentre.fr)

[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)



# MesServices.etudiant.gouv.fr

<b>DEMANDE DSE</b> BOURSE / LOGEMENT	<b>SUIVI DSE</b> BOURSE / LOGEMENT	<b>SIMULATEUR</b> CALCULEZ VOTRE BOURSE	<b>JOB AVIZ</b> LA CENTRALE DU JOB ÉTUDIANT	<b>CROUS FAVORI(S)</b>	<b>RENDEZ-VOUS</b> SERVICES ÉTUDIANTS
<b>LOKAVIZ</b> LA CENTRALE DU LOGEMENT ÉTUDIANT	<b>CLÉ</b> LA CAUTION LOCATIVE ÉTUDIANTE	<b>CITÉ'U</b> GÉREZ VOTRE LOGEMENT	RETROUVEZ VOTRE CROUS SUR <b>MOBILE</b>	<b>MONÉTIQUE</b>	<b>CARTE</b> RESTO'U ET RÉSIDENCES
<b>BED &amp; CROUS</b>	<b>ARPE</b> AIDE À LA RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI				

**PAIEMENT EN LIGNE AVEC CITE U**

**LES SITES DES CROUS**

L'entrée en études supérieures et l'éventuel départ du foyer peut être source d'inquiétudes ou de questionnements :

le Service Social en faveur des élèves est à votre disposition pour toutes informations, orientations ou votre accompagnement.

Merci de votre attention.